FONDE EN 1891

LE NUMERO 15 CENTIMES

L'Egalité

Edition du "REVEIL DU NORD" Lille

Bureaux : 39, rue Pauvrée, ROUBAIX et 2, place de l'Hôtel-de-Ville TOURCOING

Mercredi 26 Décembre 1923

LE NUMERO 15 CENTIMES

La Débandade des Chouans

C'est déjà un grand succès que d'avoir imposé, dans le Nord, au parti réactionnaire, cette mentalité de vaincu dont il donne la preuve en ne présentant qu'un candidat, M. Plichon, aux élections sénatoriales.

Un candidat qui se présente, le chapeau à la main à la porte du scrutin; un parti qui n'a plus le courage — il l'avoue — « d'opposer liste contre liste, programme contre programme » ; quel aveu de défaite !

Hardi, les gars de la République, vous allez culbuter ces fuyards en déroute. Le drapeau blanc recule devant les étendards de la démocratie.

En opposition avec « le repli stratégique » du lieutenant-colonel Plichon et de ses chouans, le Congrès du Parti Socialiste vient de manifester sa volonté républicaine d'écraser la droite. Nous avons dit hier comment le Congrès avait décidé d'écarter toute combinaison qui eut pour résultat pratique d'aboutir à la réélection du sénateur de la droite. Le Parti Socialiste a donné là une marque de civisme que seul peut donner un grand parti, sûr de sa force et assez dégagé de toute préoccupation électorale pour placer les principes bien au dessus de questions de tactique, même apparemment avantageuses.

Dans une union de pensée impressionnante, les délégués de l'Ouest et de l'Est du département, Valentin, Louis Louis, Pierre Delcourt, Léon Escoffier, François Lefebvre et d'autres, ont montré la nécessité première de « barrer la route à la réaction », vieille formule toujours et plus que jamais vivante. Après Salengro, Lebas (tout vibrant encore du débat de la Chambre, où il s'est placé au premier rang), a renforcé avec chaleur cette thèse si conforme aux traditions du socialisme septentrional et dont l'avenir montrera les utiles conséquences.

— Pas de Plichon ! Ce mot d'ordre, sorti du Congrès de dimanche, est celui des élections sénatoriales du 6 janvier et c'est un programme de victoire qui se répercutera jusqu'aux élections législatives.

Nous ne préjugeons pas de la proposition de Représentation Proportionnelle (sous réserve de l'approbation de tous les partis) que, fidèle à sa coutume, le Parti Socialiste a formulée. Elle se présente en clarté étant donné qu'en aucun cas la Réaction ne pourra la transformer, à son profit, en combinaison déshonnête.

Il faut faire confiance aux candidats socialistes et à la Commission administrative du Parti, chargés de prendre une décision opportune après le premier tour de scrutin. La cause démocratique est en bonnes mains et l'on comprend pourquoi les chouans de M. Plichon sont déjà en débandade !

Eug. GUILLAUME.

SIX PERSONNES TUÉES PAR UN POLONAIS FOU

New-York, 24. — Ce matin, à Coopererts Mills, dans l'Etat du Maine, un Polonais nommé Sholl, pris d'un accès de folie subite, a tué à coups de fusil son patron, la femme de celui-ci et leur garçonnet puis, s'emparant de l'automobile de son maître, il se rendit chez lui et tua successivement sa femme, sa belle-mère et sa belle-sœur, puis se suicida.

Muse Lilloise

ACTUALITE

Au p'tit Jésus

Depuis près d'tros mille ans que l'monde
Marqu' sin temps su' l' calendrier,
L'tierr' comme avant est resté' ronde
Et chaque année ramèn' janvier.
Rien n'est cangé d'puis qu'dins l'étable
T'es né pou' l'premier' fois l' infant :
L'monde est resté bien misérable !
Rien n'est cangé, ch'est l'mèm' qu'avant

Nous somm's bien loin du temps qu'dins l'crèche
Te vives misérablement...
Ti aussi t'as connu la dèche,
Bien qu'le pouvoir vivre autrement.
T'fuite in Egypte est, sans mystère
L'preuv' que d'lin temps l'mond' fut méchant.
Eh bien sos sur que sur la terre
Rien n'est cangé, ch'est l'mèm' qu'avant.

Judas est eun' preuv' convaincante
Qu'on est trompé par ses amis.
A' nos jours, ch'est un tous les chinquante
Qu'on trouv' de bon lei est min avis.
L'humanité reste malate,
Les pauvres ont l'sort d'auparavant
Pour eux l'justice fa l comm' Pilate :
Rien n'est cangé, ch'est l'mèm' qu'avant.

Dins les souffrances d'un calvaire
Te croyos avoir tout l'dessus !...
Awi, t'conduit fut exemp'aire...
Malheureus'mint, min pauv' Jésus.
Ch'est qu'on voi trop parmi les hommes
D'ches Pharisiens... I's font l'pindant
Aux viers qu'on trouve au cœur des pommes.
Rien n'est cangé, ch'est l'mèm' qu'avant.

Combien d'ches profiteux d'la guerre,
D'ches mercanis, trafiquants d'or,
Qu'on d'vroi boucler, mette aux galères.
Et confisquer leu' coffre-fort :
Hélas ! dins ch' monde ichi l'galette
Ch'est toujis l'rinu d'or tout puissant :
Cha l'prouve bien qu'sur nel' pauv' planète
Rien n'est cangé, ch'est l'mèm' qu'avant.

Auguste LABBE.

Germaine Berton acquittée

« C'est une honte » cria quelqu'un « Vive Jaurès », répondit une foule

Contrairement à ce qui avait été prévu, on avait, en effet, annoncé que le verdict du procès de Germaine Berton, qui tua M. Marius Plateau, secrétaire des Camelots du Roy, aurait été rendu dans la nuit du 24 au 25 décembre, on reçut la nouvelle de l'acquittement de la jeune fille, assez tôt, lundi après-midi. De courtes manifestations se produisirent au prononcé du verdict, mais le calme ne tarda pas à revenir. Voici d'ailleurs le compte-rendu de cette audience mémorable :

Me CAMPINCHI PARLE AU NOM DE LA MÈRE DE LA VICTIME

Paris, 24. — C'est la dernière journée du grand procès.

A 9 h. 15, Germaine Berton est amenée à son banc, précédant la Cour de quelques minutes. Me Campinchi prend alors la parole.

— L'heure de la justice va sonner, dit-il, je viens vous demander réparation pour un crime qui a été commis.

L'avocat montre auprès de lui Mme Plateau, la mère, dont le fils a été tué et qui se trouve maintenant seule au monde. Il proteste contre la diversion audacieuse qu'on a tentée, afin de transformer l'affaire d'assassinat en affaire politique.

Il reprend ensuite les différents procès politiques qui ont précédé celui de Mme Caillaux et surtout celui de Vilain, l'assassin de Jaurès. Me Campinchi continue :

— Si vous êtes des adversaires politiques de l'« Action Française », je vous dirai que je ne suis pas loin d'être des vôtres. Mais le débat n'est pas entre l'« Action Française », ses théories et celles de l'anarchie. Le débat est entre Plateau et une meurtrière. Quand Me Torrès s'attaquera à M. Léon Daudet, à M. Charles Maurras, à leurs théories, vous devrez seulement vous souvenir du jeune Français qui a été assassiné.

Germaine Berton, continue Me Campinchi n'a pleuré que sur elle même ; sa tentative de suicide n'est pas un acte de remords.

L'avocat fait ensuite l'éloge de Marius Plateau et demande au jury d'observer une justice exemplaire vengeant la mémoire de la victime.

LE RÉQUISITOIRE

M. l'avocat général Sens Olive se lève et prononce son réquisitoire.

Il s'incline d'abord devant la mémoire de Marius Plateau devant le deuil de la mère qui, après avoir donné un fils à la patrie, a vu tomber le second sous les balles d'une meurtrière.

— Pas de pitié, déclare-t-il. On vous a parlé de la victime ; on ne nous a pas montré la meurtrière et Me Sens-Olive trace à grands traits la vie, la jeunesse tumultueuse et désordonnée de Germaine Berton.

Son passé est déjà chargé et comme l'a dit Me Campinchi, la prochaine fois, ce sera mieux. Elle voulait tuer « quelqu'un » avant de se suicider ; elle a prémédité son crime. Le vrai motif de son acte, continue Me Sens Olive le désir de se relever aux yeux de ses camarades anarchistes auprès de qui elle s'était compromise, qui n'avaient plus confiance en elle.

L'avocat-général conclut :

— Pas d'indulgence. Le crime est odieux, cruel et rien ne peut le faire absoudre.

« Quand aux circonstances atténuantes, je n'en vois nulle part.

« Accordez-les malgré tout, puisque la mère de la victime vous les fait demander par mon organe.

« C'est un verdict de fermeté et de justice que j'attends de vous »

LE DÉFENSEUR DE GERMAINE BERTON, Me TORRÈS, PREND LA PAROLE

Paris, 24. — C'est devant une salle comble que s'ouvre la dernière audience du procès.

A 13 h. 55, Germaine Berton est amenée à son banc.

Elle a les yeux fatigués.

Serrant les lèvres, elle rejette son manteau, jette un regard sur la salle, baisse les yeux et attend l'arrivée de la cour.

A 14 heures, celle-ci fait son entrée.

Me Torrès se lève, prend la parole : « Au terme de ces longs débats, dit-il, je veux rassembler toutes les forces de ma jeunesse pour vous demander l'acquittement de ma cliente.

LE PROCÈS DE L'ACTION FRANÇAISE ET DE SON ORGANISATION

Sur mes lèvres, continue Me Torrès, pas de paroles d'apologie du meurtre. Je veux simplement expliquer pourquoi ce drame s'est accompli.

Deux questions se posent pour nous : Qu'est-ce que l'« Action Française » ? Que sont les Camelots du Roi ? et le défenseur de Germaine Berton, de sa voix forte, poursuit.

Il étudie l'organisation de l'« Action Française » et de la Ligue des Camelots du Roy.

C'est le procès de l'« Action Française » et de son organisation qu'il entame surtout, le procès des camelots du roy, association de corrections et d'attentats contre la République.

LES VRAIS COUPABLES

Il n'est pas de violences ordonnées, de coups de matraque concertés, dit-il, qui ne partent de la tête de cette organisation, dont les théoriciens s'appellent Léon Daudet, Charles Maurras, etc.

Me Torrès raconte encore comment Marius Plateau devint secrétaire général des ligues d'Action Française.

Il est prouvé qu'il était un homme de combat.

Il avait fait ses preuves.

Alors que Léon Daudet n'était pas encore immunisé par son écharpe parlementaire, Plateau était déjà protégé par sa qualité de combattant (Rumeurs).

UNE MALHEUREUSE, SEULE AU MONDE

Mais l'avocat en arrive à l'accusée, à son passé, à sa jeunesse.

A ce titre, il retrace son existence tourmentée de nomade atteinte, — comme Jean Jacques Rousseau, — d'une instabilité maladive.

L'avocat général a lu de Germaine Berton des textes.

Il a cité des lettres.

Il lui a fait grief d'avoir été abandonnée par sa mère, de s'être débrouillée seule.

Sans chaîne, sans lien, sans boussole, cette petite fille va d'un parti extrême à un autre parti.

L'avocat ne conteste pas que cette petite exaltée, comme il appelle sa cliente, pensait avec son arme, rencontrer M. Léon Daudet ou M. Charles Maurras; mais elle ne songeait pas à Marius Plateau.

« LA VOILA EN PRÉSENCE DU « PRÉFET DE POLICE DU ROY... »

La voilà en présence du préfet de police du roi, comme dit M. Léon Daudet en désignant son fidèle Plateau.

C'est à ce moment-là seulement qu'elle se rend compte de ce que représente Marius Plateau.

Elle ne songeait toujours qu'à Léon Daudet ou à Charles Maurras.

Le lendemain, elle aperçoit M. Charles Maurras dans son cortège de protecteurs, à la messe anniversaire de Louis XVI.

Elle pense un moment à M. Maurras; mais elle ne renonce pas à M. Léon Daudet; elle espère le voir le lendemain.

Marius Plateau lui dira que ce n'est pas possible.

Elle reste devant cette barricade qu'est Plateau.

Une longue conversation a lieu entre le chef des Camelots du Roi et cette petite fille, qui a dit tout ce qu'elle savait.

Pourquoi ne pas la croire ? Elle ne ment pas, elle qui avait fait le sacrifice de sa vie.

LES GRANDS PRÉCÉDENTS

Maintenant, Me Torrès arrive à ce que l'on peut appeler les « Grands Précédents » : Mme Pommier, qui voulut tuer M. Millerand, alors directeur de la « Lanterne » et qui tira sur le secrétaire de rédaction. Elle fut acquittée ; Mme Clovis Hughes, qui a tué Morin; Mme Caillaux, qui frappa Calmette.

Ces « justicières » furent acquittées.

Leur acte était passionnel.

Germaine Berton a voulu venger la classe ouvrière; elle a voulu la venger de ceux qui sont responsables des complots qui aboutirent à la mort de Jaurès et d'Almereyda.

Ainsi, reprend Me Torrès, la classe ouvrière d'abord Jaurès, qui la représente et Almereyda, ensuite Telle est la gradation; qu'on ne me fasse pas dire autre chose (Rumeurs).

COMME POUR VILLAIN

Maintenant, Messieurs les Jurés, je vous clame ma conviction : Acquittez-la ! Acquittez-la pour ce qu'elle représente d'ardeur, de misère, de pauvreté, de douleur.

Acquittez-la comme vous avez acquitté le meurtrier de Jaurès, car la Jury est un chnme la République est une. (Longue sensation).

Pour fermer un compte, il faut une paix, conventions qui valent ce que valent toutes les conventions. Acquittez-la ! Acquittez Germaine Berton ! Sinon, pour les hommes pour qui Jaurès était tout, vous direz que Jaurès est une fois encore désavoué.

A la fin de la plaidoirie, toute la salle est debout, de nombreuses personnes applaudissent, alors qu'on entend cependant quelques : Hou ! hou !.

(Lire la suite en deuxième page).

BROYÉ PAR UN TRAIN A SAINT-ANDRÉ-LEZ-LILLE

Hier matin, en gare de Saint-André-lez-Lille, vers 8 h. 30, un homme d'équipe, M. Abel Mallefair, 25 ans, demeurant à Lille, en garni, rue de la Caserne-Saint-André, était occupé aux manœuvres d'un train de marchandises de passage. Il se tenait sur le marchepied d'un wagon rattaché à la rame remorquée. Au moment où le convoi en mouvement allait arriver à hauteur de l'aiguille du local, l'homme d'équipe sauta sur le ballast voulant traverser les voies principales de Lomme, pour disposer convenablement l'aiguille.

Le train navette vers Lomme 3265 survint. Mallefair fut happé par la locomotive et glissa sous les roues qui lui sectionnèrent les jambes à hauteur du bassin.

On s'empressa immédiatement auprès de lui. Le malheureux, affreusement mutilé, le bras droit écrasé et blessé à la tête, fut transporté dans une salle de la consigne. Les docteurs Masson et Godevelde furent mandés en hâte, mais l'état du cheminot était désespéré. Il expira au bout d'une demi-heure.

Mallefair n'avait pas de famille dans la région. Ses parents qui habitent l'Eure-et-Loir ont été prévenus télégraphiquement par les soins du chef de gare.

Les démarches allemandes

M. RŒDIGER A REMIS UN AIDE-MÉMOIRE A M. JASPAR

Bruxelles, 24. — M. Jaspar, ministre des Affaires étrangères, qui s'était absenté à l'occasion des fêtes de Noël, est rentré à Bruxelles cet après-midi pour recevoir le chargé d'affaires allemand qui avait une communication à lui faire de la part de son gouvernement.

M. Rœdiger a remis au ministre des Affaires étrangères un aide-mémoire, qui constitue la réponse à la lettre adressée le 17 décembre par le gouvernement belge au gouvernement allemand.

Dans cette lettre, le gouvernement allemand se déclarait disposé, la résistance passive avant pris fin, à entrer en discussion avec le gouvernement allemand sur les suggestions que celui-ci voudrait lui soumettre par la voie diplomatique et ce, sous certaines réserves indiquées dans la lettre.

Il avait ajouté que c'est au gouvernement allemand d'apporter des suggestions concrètes de nature à faire l'objet d'un examen et éventuellement d'une discussion.

IL NE S'AGIT QUE DES TERRITOIRES OCCUPES

L'aide-mémoire allemand remis par le chargé d'affaires indique les différentes questions sur lesquelles le gouvernement allemand demande l'ouverture d'un échange de vues, questions qui visent exclusivement les territoires occupés : circulation économique entre les territoires occupés et les territoires non occupés ; taxes perçues à l'entrée en territoire occupé ; question monétaire ; Banque rhéno-westphalienne ; Navigation sur le Rhin ; Trafic ferroviaire ; Questions d'administration générale et de législation antérieure.

M. Jaspar a déclaré qu'il allait examiner l'aide-mémoire et a ajouté qu'il se concerterait avec le gouvernement français en vue de la réponse à faire.

M. POINCARE A REÇU M. VON HOESCH

Paris, 23. — M. Von Hoesch, chargé d'affaires d'Allemagne a été reçu à 17 heures par M. Raymond Poincaré.

LES DEUX PRÉSIDENTS DU CONSEIL S'ENTENDRONT

La note remise à M. Poincaré a trait aux questions économiques et administratives relatives aux territoires occupés.

M. Poincaré a répondu qu'il formulerait son avis après entente avec le gouvernement belge.

La reprise du travail dans la Ruhr

Dusseldorf, 24. — 55.000 cheminots ont été à ce jour réembauchés au service de la régie franco-belge.

Le nombre de wagons de dix tonnes chargés dans la Ruhr le 22 décembre s'élève à 11.450, dont 7.025 pour les transports commerciaux et 4.400 pour les produits métallurgiques.

192 suspensions de peine ont été accordées et 361 arrêtés d'expulsion rapportés.

LE KRACH PARIS-ANVERS

DES DOCUMENTS ACCABLANTS ONT ÉTÉ TROUVÉS

Bruxelles, 24. — Le juge d'instruction Authomis, chargé de l'instruction de l'affaire de la Transocéanique, est rentré à Bruxelles hier matin. Il a mis le procureur du roi au courant des résultats de sa mission en France; en sortant de chez le procureur, il a déclaré avoir rapporté de nombreux documents, qui tous sont d'une gravité exceptionnelle et tout à fait accablants pour les prévenus. Sa conviction a été partagée par les juges français qui, d'ailleurs, s'étaient occupés de l'affaire en 1922, mais l'avaient classée considérant la Transocéanique comme une société belge, sur les actes de laquelle ils ne pouvaient autoriser certaines recherches.

ASSASSINÉ PAR DEUX VOLEURS

Menton, 24. — La nuit dernière, deux individus qui vont être arrêtés, pénétraient à Menton, dans l'appartement de M. Eugène Viale, âgé de 55 ans, tailleur.

Après l'avoir frappé à coups de couperet de boucher, ils le lancèrent par la fenêtre.

Le croyant mort, les bandits se précipitèrent sur M. Viale pour le dévaliser ; mais comme le tailleur appelait à l'aide, les agresseurs s'enfuirent sans pouvoir emporter le portefeuille de de leur victime.

M. Viale, après avoir pu donner le signalement des deux assassins est mort.

LIRE EN 4e PAGE : NOTRE CHRONIQUE LA MODE

Les Sports d'Hiver

(Photo Branger)

UN DEPART DE SKIEURS ET SKIEURS A CHAMONIX

::: LES HÉROS ET LES GAGNANTS :::

de notre Concours des Célébrités de la Région du Nord

DEUX ENFANTS DU PEUPLE JEAN BART & FAIDHERBE

Lorsque nos populations de la région du Nord, répondant avec un si vif enthousiasme, à notre appel, ont apporté près de deux cent mille suffrages aux célébrités du Nord, du Pas-de-Calais et de l'Aisne, nous nous sommes demandé quelle signification aurait ce vaste plébiscite.

Le peuple a parlé. En désignant à une forte majorité **Jean Bart** et **Faidherbe** comme les deux plus illustres personnages de notre région il a entendu marquer sa sympathie pour deux de ses fils, sortis du rang des humbles et devenus célèbres par leur acharnement à défendre la petite patrie natale.

JEAN BART

Pour nos populations, **Jean Bart** est ce brave dunkerquois qui risqua cent fois la mort pour éloigner de nos rivages les attaques anglaises et qui vengea l'affront fait à sa ville par une brève occupation. Jean Bart c'est la bravoure légendaire, c'est le marin audacieux qui capturait une frégate ennemie en menaçant de mettre feu à un baril de poudre et de faire tout sauter — lui aussi — si l'équipage ne se rendait pas ; c'est le bon flamand qui fumait sa pipe dans les salons du Roi à Versailles et envoyait des bouffées au nez des courtisans maniérés ; Jean Bart, c'est la course intrépide sur les mers lointaines contre les pirates barbaresques, dans le grand vent des aventures et le tumulte des abordages...

Comme cette évocation du panache et du courage a du chanter dans les imaginations populaires ; comme on a dû faire, sous la lampe de famille, des rêves éblouissants en pensant à Jean Bart, à bord de sa « coquille de noix » courant sus aux grosses frégates anglaises, lourdes d'or et de draps, et y clouant son pavillon de corsaire à la fin du combat, au milieu de la fumée des canons et de sa pipe !

Dans ma jeunesse, j'allais parfois m'asseoir sur la jetée de Dunkerque à côté d'un vieux monsieur pensif qui regardait longuement la mer. Il me parlait des navires d'autrefois et des escales ensoleillées, là-bas, où les eaux tièdes et bleues reflètent des étoiles inconnues. Mon émerveillement n'avait point de cesse et je trouvais mon vieil ami plus intéressant encore le jour où j'appris qu'il était le dernier descendant de Jean Bart. Il me montra une montre, grosse comme un oignon, que le grand marin avait portée et mon esprit travaillait si fort sur ces choses que pour un peu j'aurais cru voir Jean Bart en personne devant moi.

M. Taverne de Tersud (c'était le nom de mon vieil ami) mourut. Il me parut que Jean Bart venait seulement de disparaître.

C'est un souvenir d'enfance qui m'apparaît aussi, lorsque le nom de **Faidherbe surgit.** Je vis son enterrement à Lille, au Faubourg de Roubaix, et ce qui me frappa le plus c'était son cheval noir, superbement harnaché, qu'on tenait à la bride, devant l'affût de canon

FAIDHERBE

où son cercueil était recouvert d'un drapeau tricolore. Une foule énorme et réellement attristée assistait au défilé funèbre. Lille pleurait en Faidherbe le soldat qui l'avait protégé de l'invasion et le grand républicain qui l'avait défendu contre un retour des rois. Je n'ai pas été surpris que sa mémoire soit restée si honorée par les bonnes gens de la région du Nord.

Pont-Noyelles, Bapaume, Saint-Quentin, ce sont des batailles livrées par Faidherbe pour sauver nos plaines du torrent envahisseur, et c'est aussi une épopée de l'honneur dans la déroute tragique où sombrait l'Empire, cherchant à entraîner la France. Dans l'Aisne, dans Valenciennes, dans Lille, dans le Cambrésis, dans le bassin minier, les mobiles se sont offerts à combattre pour le salut suprême, les femmes ont pansé des blessés que l'hiver torturait davantage... Ah, ce souvenir n'est pas plus près de s'éteindre que la reconnaissance pour Faidherbe. Et si on avait eu un second Faidherbe, en 1914, couvrant le Nord sans vouloir l'abandonner au profit de l'Est, qui sait si les choses n'auraient pas changé ?

La démocratie de notre région a bien choisi en acclamant Jean Bart et Faidherbe, deux enfants du peuple, restés fidèles à leur origine, grand par l'amour du sol natal et par leur ardeur à le protéger.

Ceux que la naissance ou la fortune avaient porté jadis au premier rang sont oubliés. C'est la valeur personnelle qui fait le vrai mérite et qui laisse dans le cœur des peuples un souvenir que les siècles n'effacent pas.

E. G.

LA LISTE DES GAGNANTS

(SUITE)

Du 49e au 57e Prix. — 1 BICYCLETTE homme, « Eylle », valeur 450 fr.

M. BECQUART Henri, marchand de bois, à PERNES-EN-ARTOIS.

Mme DELACHAUSSÉE Marie, ménagère, 4, rue du Caire, ROUBAIX.

Mme GOURNAY Aristide, à PERNES-EN-ARTOIS.

Mme LEROY Germaine, ménagère, rue du Maréchal-Pétain, 140, ANSTAING.

M. RENARD Célestin, libraire, 22, rue Gambetta, VIEUX-CONDE

M. SALOME Gaston, employée, 2, rue du Temple, DOUAI.

M. NUTTIN Georges, monteur des P. T. T., 47, rue Vantroyen, LILLE.

M. COLLETTE Louis, peintre, 61, rue Abbé Desplanque, CANTELEU-LAMBERSART.

M. RENARD Edgard, écolier, 66, rue Carnot, à VIEUX-CONDE.

M. VANACKER César, tourneur, 64, rue Fénelon, LILLE

58e Prix. — 1 GARNITURE DE CHEMINEE « ESPIEGLERIE », bronze d'art, valeur 420 fr.

Mme LOBEL Aline, rue de la Liberté, 1, ANZIN.

59e Prix. — 1 COSTUME TAILLEUR pour dame, doublé soie, valeur 420 fr.

Mlle WASTYN Aurélia, chamareuse, 17, rue Debuchy, TOURCOING.

60e Prix. — 1 COMPLET ou 1 PARDESSUS pour homme, valeur 400 fr.

Mlle WASTYN Lucienne, piqûrière, 17, rue Debuchy, TOURCOING

61e Prix. — 1 GARNITURE DE CHEMINEE « MANON », bronze d'art, valeur 400 fr.

M. DUBUS Jean-Baptiste, Coron B, n° 24, à BOOST-WARENDIN.

62e Prix. — 1 SERVICE PORCELAINE, tulipes, anses or mat, 75 pièces, valeur 395 fr.

M. HOOFT Alfred, journalier, 105, avenue du Kursaal, MALO LES BAINS

63e Prix. — 1 COMPLET pour homme, haute nouveauté, valeur 350 fr

Mlle QUENIART Yvonne, horlogère, rue de Béthune, à VERQUIGNEUL par LABOURSE.

64e Prix. — 1 PARDESSUS homme, modèle chic, valeur 350 fr.

M. QUIENART Floris, écolier, rue de Béthune, à VERQUIGNEUL par LABOURSE.

65e Prix. — 1 MANTEAU COLUMBIA, très belle qualité, entièrement doublé, valeur 340 fr

M. DUVILLIERS Léon, secrétaire de police, 13, rue de Dieppe, LILLE

Du 66e au 85e Prix. — 1 PHONO, « Le Merveilleux Pariphone », avec 10 disques « Gamme », morceaux choisis, valeur 330 fr.

M. SAPIN Arthur, imprimeur rue de Wazemmes, 79, cité Philanthropique, à LILLE.

Mme LECOCQ Célestine, 2, rue d'Aniche, DOUAI.

M. QUENIART Marcel, comptable, rue de Béthune, à VERQUIGNEUL par LABOURSE.

Mme DELVŒT Emma, ménagère 21, boulevard de Lorraine LILLE

Mme BEKAERT Marie, cafetière, 9, rue Bernard, LAMBERSART.

Mlle DELEZENNE Marie, employée 151, rue de Thouars, à CAPPELLE par TEMPLEUVE.

M. DELVŒT André, écolier, 21, boulevard de Lorraine, LILLE

M. DELBARRE Eugène, garçon de bureau, 23, rue Malakoff, FIVES-LILLE

M. SELOMME Omer, ajusteur, 70, rue Elie-Gruyelle, HENIN LIETARD

M. MESMACQUE Arsène, employé, route